Formalisation du capital environnemental et projet de territoire : le cas des Biosphärenparks autrichiens

Valérian Geffroy
Assistant-doctorant
Université de Lausanne
valerian.geffroy@unil.ch

Le programme de l'UNESCO « Man and the Biosphere » compte parmi ses principales réalisations l'attribution à certains territoires du label « réserve de biosphère ». Celles-ci visent à inclure l'homme et ses activités dans la protection des milieux naturels, et doivent devenir des “modèles d'aménagement du territoire et de développement durable” (UNESCO, 1996). Plusieurs régions autrichiennes se sont montrées intéressées par ce label prestigieux, et sont parvenues à l'obtenir sous le nom de « Biosphärenparks ». L'étude, menée en 2012 sur les trois principaux exemples (le Großes Walsertal, le Lungau et la Wienerwald), combinant entretiens semi-directifs et observations de terrain, s'interrogeait sur la concrétisation d'un tel statut, qui n'apporte aucune nouvelle mesure réglementaire mais est censé permettre l'harmonisation de la protection de l'environnement et des activités humaines, économiques notamment. Elle concluait, devant le caractère apparemment « vide » du Biosphärenpark, à son rôle de catalyseur du discours environnementaliste et de plateforme de mise en commun des ressources et des savoir-faire du territoire. En somme, il s'agit donc de mobiliser des ressources existantes en les valorisant ; face à ce constat, la grille de lecture que constitue la notion de capital environnemental nous paraît particulièrement adaptée à l'analyse d'un tel projet.

Comme dans de nombreuses régions rurales de montagne similaires, c'est en effet principalement dans l'« environnement » que les acteurs locaux entendent puiser leurs ressources économiques. Les Biosphärenparks autrichiens sont ainsi les cadres de nombreuses actions d'exploitation de ressources naturelles faites *capitaux* par les valeurs, représentations et signes qui y sont attachés. Parmi ces actions, l'exemple le plus courant est la valorisation des produits « du terroir » : la pomme de terre « Eachtling » de la région du Lungau, les herbes aromatiques du Großes Walsertal, ou encore la viande de boeuf provenant de la Wienerwald sont labellisées, désignées comme expressions de la qualité du lieu. L'usage de la notion de « capital » nous conduit à nous interroger, si l'on reprend son application par P. Bourdieu (1979) à la théorie du social, sur les *champs* dans lesquels elle est pertinente. Pour notre cas d'étude, le capital environnemental se réalise notamment, et peut-être principalement, dans le champ touristique ; en témoigne un autre domaine d'action majeur des Biosphärenparks, la promotion classique des paysages naturels, de leur diversité, avec une insistance désormais tout aussi classique sur le caractère « durable » ou « écologique » des activités qui y sont proposées. Certains travaux nous invitent à considérer le champ touristique comme un ensemble cohérent (Clivaz *et al.*, 2011) ; y a-t-il, de même, un « champ environnemental » où se déploient des capitaux clairement identifiés ?

La question mérite d'être posée, et l'exemple du Biosphärenpark autrichien semble nous apporter quelques éléments d'une réponse positive. Il apparaît en effet comme un espace de mise en commun et de *formalisation* du capital environnemental local : une grande partie des actions qu'il porte relèvent de la communication, de la diffusion, du discours sur les lieux et l'environnement. Ce discours s'inscrit dans le cadre d'un système de pensée cohérent et très influent, celui du développement durable, qui charge de valeurs extrêmement positives les espaces et les éléments de « nature préservée », et que les acteurs appliquent volontiers aux projets de *développement territorial*. Mais justement, les notions de *développement* et de *capital*, appliquées à ce champ environnemental, paraissent devoir être précisées, sinon remises en question. Il ne s'agit pas tant, dans les régions étudiées, de *développer* une activité économique que de l'*implanter* de manière durable. Et plutôt qu'accumulé ou investi dans des structures – « *spatially fixed* », au sens de D.

Harvey (2001) – comme pourrait le laisser penser le statut de « réserve » ou de « parc » attribué par le label UNESCO, le capital ici identifié est tourné vers l'usage, la réalisation à travers des *pratiques*, notamment touristiques. Ce n'est pas tant dans la consommation de produits ou l'exploitation physique de ressources que dans la *pratique des lieux* que le capital environnemental trouve, dans notre cas, sa concrétisation. C'est donc un capital particulier, difficile à saisir, qu'il faut tenter de circonscrire en se gardant de l'approche strictement économiste.

Bourdieu, Pierre. 1979. *La Distinction : Critique sociale du jugement*. Paris: Les Editions de Minuit.

Clivaz, C., Nahrath, S., et Stock, M., 2011. « Le développement des stations touristiques dans le champ touristique mondial ». *Mondes du Tourisme* hors-série « Tourisme et mondialisation ».

Harvey, David. 2001. « Globalization and the spatial fix ». *Geographische revue* 2 (3): 23-31.

UNESCO, 1996. “Biosphere reserves : the Seville Strategy and the Statutory Framework of the World Network”, UNESCO, Paris.